

GRILLE DE TARIFICATION COTISATION SAISON 2026-2027

VALIDE DU 1 SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027
L'appellation des catégories est assujettie à des changements

CATÉGORIES		+2,5%
MEMBRES COLLECTIFS	CLUBS	26-27
	Base - Nouveau club 100 membres et moins	220 \$
	Base - Club récréatif 50 membres et moins et club ACRO	439 \$
	Base - Club récréatif et club GR	732 \$
	Base - Club récréatif et circuit régional	1 604 \$
	Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT <i>moins de 2 500 membres</i>	2 841 \$
	Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT <i>2 500 à 4 999 membres</i>	5 812 \$
	Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT <i>plus de 5000 membres</i>	5 812 \$
	ADMINISTRATEURS, ENTRAÎNEURS, OFFICIELS ET MEMBRES NON-PRATIQUANTS	
	Administrateur d'un club	Inclus
MEMBRES INDIVIDUELS	Administrateur d'une ARG	Inclus
	Membre individuel non-pratiquant	0,00 \$
	Entraîneur – Compétitif PROV-NAT	128 \$
	Moniteur récréatif et Entraîneur circuit régional (14 ans +, avec certification)	85 \$
	Entraîneur ACRO et PARKOUR	83 \$
	Assistant-Moniteur (12 ans +, sans certification)	70 \$
	Officiel interrégional / PROV	55 \$
	Officiel régional	37 \$
	Officiel débutant / National et FIG	0 \$
	ATHLÈTES CIRCUIT NATIONAL	
	GAF (N9, N10, National Ouvert, Jeunesse) - HP (Novice, Junior, Senior)	210 \$
	GAM (Nat. ouvert, Junior, Senior, Senior nouv. génération, Espoir)	210 \$
	STR (N5, N6, N7, Junior, Senior, Open, Développement)	210 \$
	GR (Novice, Junior, Senior, HP)	210 \$
	ACRO (N7, N8, N9, N10, Senior, Jeunesse, FIG)	86 \$
	ATHLÈTES CIRCUIT PROVINCIAL	
	DÉFI GAF (3, 4, 5, 6) - DÉFI STR (3, 4, 5, 6)	130 \$
	GAF (N Intro, N6, N7, N8)	174 \$
	GAM (N1, N2, N3, N4, N5)	174 \$
	STR (N1, N2, N3, N4)	174 \$
	GR (N2, N3, N4, N5, N6)	174 \$
	ACRO (N5, N6)	86 \$
	PK (PKFP, PKF, PKS)	85 \$
	ATHLÈTES CIRCUIT RÉGIONAL	
	GAF (R1, R2) — STR (R1, R2) — GR (R2, R3, R4, R Open)	59 \$
	GAF (R3, R4, R5) — STR (R3, R4, R5)	86 \$
	DÉFI GAF (1, 2) — GAM (1, 2) — STR (1, 2) — ACRO (1 et 2) — GR (A et B)	86 \$
	GR (N1)	86 \$
	ACRO (N2, N3, N4)	86 \$
	Masters	86 \$
	PARTICIPANTS CIRCUIT RÉCRÉATIF	
	Gymnaste récréatif	36 \$
	Bébé actif (3 ans et moins) ^[1]	14 \$
	Gymnastique adaptée (personne à besoins particuliers) ^[2]	21 \$
	PARTICIPANTS INITIATION	
	1 jour (fête d'enfants, groupe préscolaire ou scolaire, etc.)	5 \$
	Camp d'été (24 juin au 31 août) et semaine de relâche	18 \$

[1] Est considéré bébé actif un enfant né en 2023 ou après.

Est considéré comme une personne à besoins particuliers celui qui présente une altération des fonctions mentales, sensorielles, langagières ou physiques

[2] entravant ses capacités d'autonomie et d'adaptation dans un environnement ordinaire (définition tirée de la LJBEP, article 2).